



LE CHARDONNET



“Tout ce qui est catholique est nôtre”

Louis Veillot

Continuité

Au mois de février de cette année, nous fêtons les quarante ans du retour de notre paroisse à la Tradition catholique. Nous n'en serons jamais assez reconnaissants à Mgr Ducaud-Bourget, qui, par cette action, a permis à des milliers d'âmes de continuer à vivre tout simplement leur foi catholique par la réception des sacrements telle que l'Église l'avait toujours établie, et à d'autres âmes de trouver ou de retrouver cette foi catholique par la prédication intégrale de la vérité. Tous mes prédécesseurs n'ont eu de cesse de poursuivre cette œuvre d'une paroisse authentiquement catholique dans la tourmente conciliaire que nous connaissons. Arrivant à la tête de la paroisse selon la volonté de mes supérieurs, je souhaiterais uniquement me situer dans cette lignée. Et je voudrais également remercier de manière particulière Monsieur l'abbé Puga d'avoir accompli avec fidélité et persévérance la mission d'intérim que lui avait confiée Monsieur l'abbé Bouchacourt, et ce malgré une santé chancelante. Son expérience, avec celle de mes confrères, sera toujours d'une grande utilité pour le bien de vos âmes.

Avec la grâce de Dieu, il faut donc continuer, à notre place, cette restauration de la chrétienté. Quel

meilleur exemple suivre que celui de notre vénéré Fondateur, Mgr Marcel Lefebvre ? Avec sa foi intrépide, sa charité ardente, son zèle missionnaire et sa prudence toute surnaturelle, il a été l'évêque providentiel pour notre temps d'apostasie. Pour lutter contre les erreurs qui se propageaient dans la sainte Eglise, surtout à la faveur du dernier concile, il a voulu transmettre à des prêtres ce qu'il avait lui-même reçu au Séminaire français de Rome, prenant à son compte l'affirmation de saint Paul (I Cor. XI, 23 : « *Ego accepi a Domino quod et tradidi vobis* »). Et il a donné à sa Fraternité le patronage de saint Pie X, pape toujours actuel par son enseignement, entre autres par la condamnation du modernisme, dont les erreurs sont toujours répandues, et son amour de la vérité.

Un passage de la première encyclique de saint Pie X (*E supremi apostolatus*, 4/10/1903) montrera parfaitement son programme, repris par notre Fondateur et poursuivi par sa Fraternité : « Nous déclarons que notre but unique dans l'exercice du suprême pontificat est de tout restaurer dans le Christ afin que le Christ soit tout

et en tout. Il s'en trouvera sans doute qui, appliquant aux choses divines la courte mesure des choses humaines, chercheront à scruter nos pensées intimes et à les tourner à leurs vues terrestres et à leurs intérêts de parti. Pour couper court à ces vaines tentatives, nous affirmons en toute vérité que nous ne voulons être et que, avec le secours divin, nous ne serons rien d'autre, au milieu des sociétés humaines, que le ministre du Dieu qui nous a revêtu de son autorité (...) C'est pourquoi, si l'on nous demande une devise traduisant le fond même de notre âme, nous ne donnerons jamais que celle-ci : Restaurer toutes choses dans le Christ. »

Que ce programme continue à être la lumière qui nous éclaire dans ce monde de ténèbres. Que nous sachions combattre les erreurs, en dénoncer les auteurs, certes, mais aussi pratiquer les vertus, toutes les vertus, y compris la plus grande de toutes, la charité. Alors nous serons la lumière du monde et le sel de la terre, tels que souhaités par Notre Seigneur Jésus-Christ.

Abbé Émeric BAUDOT

SOMMAIRE

PAGE 1 - Éditorial

par M. l'abbé Émeric Baudot

PAGE 2 - Activités de la paroisse 2017-2018

PAGE 4 - Bon anniversaire. Les 50 ans de la troupe scout

par M. l'abbé Jean-Pierre Boubée

PAGE 7 - Et la France est tombée de Hollande en Macronie...

par Michel Fromentoux

PAGE 10 - Le Cœur immaculé de Marie (4)

par M. l'abbé François-Marie Chautard

PAGE 11 - Vie de la paroisse

PAGE 12 - Histoire de Saint-Nicolas (9)

par Vincent Ossadzow

PAGE 15 - Madame Louise de France, carmélite pour l'amour du Cœur de Jésus

par M. l'abbé Philippe Bourrat

PAGE 16 - Activités de la paroisse

Activités de la paroisse 2017-2018

M. l'abbé Émeric Baudot, curé, reçoit tous les jours sur rendez-vous, et est :

- ◆ aumônier des « Jeunes Pros »
- ◆ aumônier de la conférence Saint-Vincent-de-Paul
- ◆ aumônier de la route scout (Cadets)
- ◆ chargé du catéchisme pour adultes : jeudi 20h00 et samedi 13h00

M. l'abbé Gabriel Billecocq, 1^{er} vicaire, est :

- ◆ responsable des diverses chorales de la paroisse
- ◆ chargé du catéchisme pour enfants, 4^{ème} groupe (persévérance)
- ◆ professeur de philosophie à l'Institut Universitaire Saint-Pie X

M. l'abbé Jean-Pierre Boubée, vicaire, est :

- ◆ responsable du service des enfants de chœur
- ◆ aumônier des étudiants (Cercle Saint Louis)
- ◆ aumônier des guides
- ◆ chargé du catéchisme pour enfants, 3^{ème} groupe (préparation à la communion solennelle)
- ◆ professeur de philosophie à l'Institut Universitaire Saint-Pie X

M. l'abbé Denis Puga, vicaire, est :

- ◆ responsable du Tiers-Ordre de la FSSPX
- ◆ archiviste
- ◆ chargé du catéchisme pour enfants, 1^{er} groupe (préparation à la 1^{ère} communion)

M. l'abbé Pierre-Marie Gainche, vicaire, est :

- ◆ aumônier des anciens retraitants
- ◆ aumônier de la Militia Mariæ
- ◆ responsable des visites aux malades
- ◆ chargé du cours de doctrine approfondie, mardi 20h00
- ◆ desservant un dimanche par mois de la chapelle de Lizy-sur-Ourcq

M. l'abbé François-Marie Chautard : Recteur de l'Institut Universitaire St-Pie X

M. l'abbé Jehan de Pluvié est :

- ◆ directeur de l'école primaire Saint-Louis à Paris
- ◆ responsable de l'église Saint-Martin des Gaules à Noisy-le-Grand
- ◆ aumônier des louveteaux et louvettes

M. l'abbé Christophe Callier est :

- ◆ aumônier du MJCF
- ◆ professeur de philosophie à l'Institut Universitaire St-Pie X

Frère Benoît-Joseph : chargé du catéchisme pour enfants, 2^{ème} groupe

Frère Jean-Joseph : sacristain

PRÊTRES DE GARDE

Chaque jour en semaine, de 9 h 00 à 12 h 45 et de 14 h 30 à 19 h 30 un prêtre se tient à la disposition des fidèles, au fond de l'église, pour les confessions, demandes de messes, de baptêmes, entretiens (10 minutes au maximum). Pour un entretien prolongé, prendre rendez-vous avec un prêtre.

Lundi matin : **Abbé Gainche**
Après-midi : **Abbé Baudot**
Mardi matin : **Abbé Puga**
Après-midi : **Abbé Boubée**
Mercredi matin : **Abbé Gainche**
Après-midi : **Abbé de Pluvié**
Jeudi matin : **Abbé Puga**
Après-midi : **Abbé Billecocq**
Vendredi matin : **Abbé Boubée**
Après-midi : **Abbé Puga**
Samedi matin : **Abbé Billecocq**
Après-midi : **Abbé Gainche**

URGENCES ET VISITES AUX MALADES

Vous pouvez joindre les prêtres de jour à Saint-Nicolas (Tél. 01 44 27 07 90), la nuit, **en cas d'urgence**, faire le choix 4 sur le répondeur.
Responsable : **Abbé Gainche**

FORMATION DOCTRINALE ET SPIRITUELLE

Catéchisme pour les adultes donné par **M. l'abbé Baudot**. Ce cours est destiné aux catéchumènes, à ceux qui recevront la confirmation, aux débutants et à tous ceux qui souhaitent revoir l'ensemble de la doctrine catholique pour approfondir leur vie chrétienne (pas d'inscription nécessaire). Cours, le jeudi de 20h00 à 21h30 ou le samedi de 13h00 à 14h30 en salle des catéchismes.

Cours de doctrine approfondie donné par **M. l'abbé Gainche**. Ce cours est le prolongement normal du catéchisme pour les adultes (pas d'inscription nécessaire). Il porte cette année sur l'Église. Cours le mardi de 20h00 à 21h30, en salle des catéchismes.

CATÉCHISME POUR LES ENFANTS

Chaque samedi de 14h30 à 16h00, sauf vacances scolaires. Inscription auprès du prêtre de garde ou après les messes, ou téléphoner au 06 58 67 70 63

- ◆ 1^{er} groupe (préparation à la première communion) : **Abbé Puga**
- ◆ 2^e groupe : **Frère Benoît-Joseph**
- ◆ 3^e groupe (préparation à la communion solennelle) : **Abbé Boubée**
- ◆ 4^e groupe (persévérance) : **Abbé Billecocq**

SERVICE LITURGIQUE

Responsable : **Abbé Boubée**. Pour y inscrire vos enfants, veuillez vous adresser directement au responsable. Réunions différentes selon les fonctions ; le samedi à 16h00 ou 17h00.

CHANT SACRÉ

Responsable : **Abbé Billecocq**
◆ Chant grégorien
Schola grégorienne des hommes. Elle chante la messe dominicale de 9h00. L'accès à la schola grégorienne est ouverte à des hommes ayant déjà une pratique du chant grégorien. Répétition le dimanche à 8h30.
Direction : **Abbé Billecocq**

♦ Chant polyphonique

1. Chœur de Saint-Nicolas.

Il assure le chant de la grand-messe dominicale et un ou deux concerts spirituels dans l'année. Inscriptions auprès de **Vincent Lecornier** (06 64 92 18 22). Répétitions : le jeudi de 20h00 à 22h00 et le dimanche à 10h00 – Direction : **Vincent Lecornier**

2. Chorale des étudiants. Elle assure le chant (grégorien et polyphonique) de la messe des étudiants, le mercredi à 18h30 (durant l'année universitaire).

Direction : **Louis-Marie Storez**
(lmstorez@gmail.com)

TIERS-ORDRE DE ST-PIE X

Aumônier : **Abbé Puga**

Réunion le deuxième lundi de chaque mois ; elle commence par la messe de 18h30.

ANCIENS RETRAITANTS

Aumônier : **Abbé Gainche**

Récollecion d'une journée, une fois par trimestre, à N.-D. de Consolation (annoncée le dimanche).

LES FOYERS ADORATEURS

Tous les mois et pendant 72 heures, une chaîne de foyers prie à l'intention de la sanctification du clergé (une heure par foyer).

Renseignements auprès de **Madame Millet** : 06 89 95 49 24

LA MILICE DE MARIE

Aumônier : **Abbé Gainche**

Contact : 75nddesvictoires@gmail.com

CROISADE EUCHARISTIQUE

Aumônier : **Abbé Toulza**

Un mercredi après-midi par mois, à la chapelle du Sacré-Cœur, 20 rue Gerbert dans le XV^e

SCOUTS ET GUIDES GROUPE SAINT FRANÇOIS-XAVIER

Ce groupe est composé :

- ♦ d'une meute de louveteaux
- ♦ d'une clairière de loupettes
- ♦ d'une compagnie de guides

♦ d'une troupe de scouts marins

♦ d'un clan de cadets.

L'aumônerie est assurée par les prêtres de la paroisse. Cette année, l'aumônerie de la troupe scoutie sera assurée, pour les camps, par **M. l'abbé Héon**, de l'école de Camblain l'Abbé.

Chef de groupe : **Denis Duverger**

Inscriptions : 01 77 04 12 49

LES ÉTUDIANTS DE ST-NICOLAS

- ♦ Messe des étudiants, tous les mercredis de l'année universitaire à 18h30 (messe chantée avec prédication)
- ♦ Deux fois par mois à l'issue de la messe des étudiants, conférence suivie d'une collation.
- ♦ Une fois par trimestre, nuit d'adoration devant le Saint-Sacrement exposé, avec possibilité de dormir sur place et petit déjeuner partagé le matin.

Responsables : **Louis-Joseph Urvois et Pauline Ménoret**

Contact : cerclesaintlouis.sndc@gmail.com

Aumônier : **Abbé Boubé**

LES « JEUNES PROS »

Ce groupe s'adresse aux personnes engagées récemment dans la vie active.

- ♦ Le 1^{er} vendredi du mois, repas à 20h30, école d'oraison, adoration libre devant le Saint Sacrement exposé.
- ♦ Une fois par mois, cercle d'étude : ateliers, conférences...
- ♦ Une fois par trimestre, nuit d'adoration devant le Saint Sacrement exposé, avec possibilité de dormir sur place et petit déjeuner partagé le matin.
- ♦ Les « Jeunes Pros » ont en charge la mission « Marie secours des chrétiens » auprès des chrétiens d'Irak.

Responsable : **Benoît de Lapasse**

Contact : jeunespro75@gmail.com

Aumônier : **Abbé Baudot**

CONFÉRENCE SAINT-VINCENT DE PAUL

Aumônier : **Abbé Baudot**

Président : **M. Philippe Varin**

Tél. 06 11 18 93 22

Secrétaire : **Mme Levallois**

Permanence tous les mardis de 16 h 00 à 18h00, salle des catéchismes.

Réunion les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois à 19h30 en salle Saint-Paul.

N'hésitez pas à présenter tout cas de misère morale ou matérielle, en utilisant la boîte aux lettres de la conférence Saint-Vincent-de-Paul sur le panneau au fond de l'église.

Pour les dons, un tronc est placé près de la boîte à courrier. CCP 159 467 P Paris

SERVICE D'ENTRAIDE

Permanence de 14h30 à 18h00 le jeudi.

Contact téléphonique : 01 44 27 02 27 ou adresser un courrier au : Service d'entraide – Saint-Nicolas du Chardonnet, 23 rue des Bernardins, 75005 Paris.

En dehors des heures de permanence, on peut déposer les messages dans la boîte aux lettres placée près du tableau d'affichage, au fond de l'église.

VESTIAIRE

Responsable : **Madame Prothin**

Ouvert tous les lundis de 13h30 à 16h00, en salle des catéchismes. À la disposition de tous les pauvres de Paris. On peut déposer en semaine à la salle des catéchismes : vêtements et chaussures propres et en bon état, autrement dit vraiment utilisables.

MARAUDES SOCIALES

Responsable : **Claire Gautier et Maylis Artur**. Contact : maraudes.chardonnet@yahoo.fr

Tous les lundis soir, de 19h30 à 21h20, distribution de repas aux pauvres du quartier, faite par les jeunes de la paroisse.

CONSULTATIONS NOTARIALES GRATUITES

Le 1^{er} vendredi du mois en salle des catéchismes de 18h30 à 20h30.

CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES

Le 3^e vendredi du mois en salle des catéchismes de 18h00 à 20h00.

GARDERIE DES ENFANTS

Responsable : Mademoiselle **Gabrielle Monin** (gabimonin96@gmail.com)

Pendant les messes de 9h00 et 10h30, en salle Saint-Paul (sous le grand orgue).

ENTRETIEN DE L'ÉGLISE

Les horaires sont personnalisables. **Toutes les bonnes volontés sont accueillies à bras ouverts !** S'adresser à Monsieur le Curé.

BIBLIOTHÈQUE PAROISSIALE

(bibliothèque de prêt)

Responsable : **Mlle Frament**

Elle est ouverte en salle des catéchismes un dimanche par mois (annoncé en chaire) de 9h00 à 12h30.

PROCURE

Responsable : **Jean-Pierre Dubus**

Ouverture en semaine et le dimanche.

RUGBY – R SE CANTO

Entraînement tous les samedis à 10h00
Lieu : Plaine de jeu de Bagatelle (Ligne 1 - arrêt pont de Neuilly).

Responsable : **Jean de Lapasse**

Contact : r.secanto@gmail.com

FOOT – AS CHARDONNET

Joueurs de 18 à 35 ans, équipe inscrite en fédération officielle de foot qui joue tous les lundis soirs à Paris ou en banlieue proche.

Contact : **Arnauld de Lacoste**

arnaulddelacoste@hotmail.com

06 61 65 40 30

Horaire des messes

Dimanche

8h00 : Messe lue

9h00 : Messe chantée grégorienne

10h30 : Grand-messe paroissiale

12h15 : Messe lue avec orgue

16h30 : Chapelet

17h00 : Vêpres et Salut du Très Saint Sacrement

18h30 : Messe lue avec orgue

En semaine

Messe basse à 7h45, 12h15 et

18h30. La messe de 18h30 est

chantée aux fêtes de 1^{ère} et 2^e classe.

Bon anniversaire. Les 50 ans de la troupe scout !

Par l'abbé Jean-Pierre Boubée

50 ans pour une troupe scout, ce n'est pas banal !

Cet événement a été célébré dignement par une messe d'action de grâces suivie d'un méchoui grâce à l'accueil des Dominicaines de l'école Sainte Clotilde à Fontenay-le-Fleury (78).



Septembre 2016 aux arènes de Lutèce

Notre groupe marin » ? Il n'est pas besoin de vous le présenter. Avec ses scouts à l'allure martiale, sa multitude de louveteaux qui grouillent dans tous les coins, les louvettes délicates qui vous jettent un regard timide, les guides qui chantent à tue-tête et à plusieurs voix, et les routiers, nos cadets toujours efficaces...

Fondé en 1967, il s'honore, dans ses « anciens », de 2 évêques, de largement plus de 40 prêtres et de dizaines de religieuses. Nous ne pouvons recenser tous les militaires, médecins, infirmières et bien d'autres qui exercent des métiers de dévouement.

Ce fut le 8 octobre 1967 que la première troupe marine de Scouts d'Eu-

rope détacha un « équipage » (c'est-à-dire une patrouille) libre pour fonder la troupe scout de Paris. Prémices de notre Groupe Marin, il se constitua rapidement 4 troupes et 7 meutes de louveteaux, sous la houlette du capitaine Bouchacourt, père de l'abbé, qui n'hésitait pas à arborer son béret vert dans les grandes occasions.

1977 marqua un grand tournant : se posa brusquement le problème de la Nouvelle Messe qui nous avait toujours été épargnée. Scission douloureuse, qui vit la Troupe actuelle prendre son autonomie sous le nom de « Cadets de France ». L'abbé Boubée assure l'aumônerie de ce groupe dès 1978 ! En 1984, le groupe scout ami Baudouin IV de Jérusalem — créé en 1966 — décide

de se regrouper avec notre troupe afin de fortifier l'œuvre d'éducation.

L'arrivée à Saint-Nicolas

En 1991, c'est à l'appel du curé de la paroisse que les « petits marins » vinrent se mettre sous la protection de saint Nicolas, patron des matelots et mariniers. Il existait déjà une Compagnie de Guides, et une petite Troupe de Scouts. En acceptant de l'unir à la Troupe marine, nous ouvrons en même temps les horizons sur la branche féminine du scoutisme.

Ce fut une découverte : nos garçons apprirent qu'il existait des filles capables d'aller camper en faisant « la cuisine à l'heure » dans des « gamelles propres » ! Quant aux filles, elles n'eurent de cesse d'obtenir le fameux « rayé marin » qui leur semblait plus « seyant » ! Fort de cet enrichissement culturel, notre Groupe Saint-François-Xavier connaît depuis de très belles heures avec des unités qui font le bonheur de tous.

Cet été les 40 scouts exercèrent leurs talents dans la région d'Hendaye, alors que les 60 guides découvraient l'Autriche, ses forêts, ses lacs mais aussi la

splendeur saisissante de l'architecture baroque. Aucune ne risque d'oublier la messe dans l'abbaye de Melk, et la Vienne de Sissi impératrice. Quant à nos 80 louveteaux et louvettes, il est inutile de dire qu'ils égayèrent la campagne picarde, au château de Bussy, grâce à l'organisation et au dévouement admirables des cheftaines.

On oublie souvent cette vingtaine de jeunes chefs et cheftaines qui donnent de leur temps et de leur compétence sans relâche. Depuis 50 ans, ce groupe a pris l'habitude de les réunir le premier vendredi de chaque mois pour prier, mais aussi se former, car la pédagogie scout ne s'improvise pas. Anciens comme nouveaux méritent nos remerciements.

Comment le scoutisme arrive-t-il encore à enthousiasmer tant de jeunes ?

Le scoutisme reste à l'honneur, par tradition familiale, dans les milieux attentifs à l'éducation humaine et religieuse des enfants. Le flambeau se transmet avec aisance par conviction. Il s'agit bien d'un mouvement éducatif, mais sous forme de jeu. Même les réalités de la vie quotidienne — comme de ré-

aliser son coin d'habitation ou de faire la cuisine — relève d'une émulation, et de la joie de faire réussir son équipe. L'enfant ou l'adolescent s'investit alors plus intensément et vit avec beaucoup plus d'aisance les vertus qu'on cherche à lui donner.

Par ailleurs, ces vertus sont favorisées par des conditions plus spartiates, plus difficiles physiquement et plus contraignantes, dues à la vie dans la nature. C'est souvent là, que sous des prétextes inattendus, surgissent des parents réticents et frileux qui trouvent toujours nos scouts « trop ceci, trop cela »... Ces excuses de fortune cachent souvent un manque de pugnacité des pré-adolescents à qui l'on cède aisément. Au palmarès des excuses, on devrait ajouter souvent la mentalité pseudo-sécuritaire : la moderne crainte « exagérée », souvent maternelle, pour la santé corporelle, — et uniquement corporelle — de leur rejeton ; il ne leur faut ni chaud, ni froid. On trouve aussi l'argument de l'excès de travail... mais ni l'adolescent, ni les parents n'arrivent à croire sérieusement à un usage intensivement laborieux du rare week-end incriminé.

Le Scoutisme

Le scoutisme n'a pratiquement plus besoin d'être présenté. Œuvre d'éducation bénie par tous les papes depuis sa création, on lui doit bien des vocations, et combien de beaux foyers chrétiens.

Méthode d'éducation, il est une sorte de synthèse des grandes intuitions des patronages dont les premiers remontent à saint Philippe Neri. Cet effort qui assemblera ce que les patronages catholiques avaient de meilleur est dû à Baden-Powell, au tournant du XX^e siècle. C'est le père Sevin, surtout, qui comprit l'élan de

Chevalerie chrétienne qu'il pouvait insuffler à la méthode.

Le scoutisme développe fortement le caractère du futur homme, s'appuie sur la vie spirituelle, mais veille aussi sur la santé.

Il groupe les enfants en équipes stables, tant pour leur vie courante que pour toutes les activités ludiques, sous la responsabilité d'un « aîné » guidé et formé à cet effet. L'ensemble est fortement hiérarchisé. Ses codes de rassemblement puisent quelques idées constructives dans l'ar-

mée. Il éduque par le jeu et l'émulation afin de tendre les cœurs vers le bien et le beau.

Il veut dépouiller l'enfant des artifices du monde moderne par les activités dans la nature, avec des techniques simples. Les activités sont conçues pour solliciter le courage, la loyauté, l'entraide. Mais au-dessus, il éveille le sens de la Chevalerie par un code d'honneur rigoureux, librement choisi, qui incite à toujours accomplir le meilleur au service de Dieu, du bien commun dans la Cité, ou du prochain.



Août 2017 en Autriche



La meute de louveteaux

Certains pensionnaires qui ne rentrent chez eux que tous les quinze jours peuvent avoir plus d'hésitations. Ils sont loin d'être nombreux, et les chefs d'unité sont assez conciliants si l'on prend la peine d'en discuter avec eux. Car, à l'éducation très sérieuse de la pension, le scoutisme ajoute ses qualités : son aspect ludique, attractif, son mode de vie dégourdi favorisent un nouvel élan de la volonté et permettent de l'investir dans l'idéal de la Charité chevaleresque.

Par ailleurs, les parents reconnaissent que la durée des grandes vacances sans aucun centre d'intérêt précis est un peu longue pour les jeunes : ils sont enclins à l'oisiveté ou à la rêverie, ce qui est source de bien d'autres désordres. Des activités d'été sont vraiment nécessaires. Quand elles fournissent un idéal de vie qui se prolonge tout le long de la jeunesse, c'est certainement ce qu'on peut proposer de plus performant.

Il est triste d'entendre fréquemment de jeunes adultes nous dire, quelques années plus tard, leur regret de n'avoir pas été plus énergiquement poussés par leurs parents à faire du scoutisme. L'opportunité de ses activités originales — tout comme la jeunesse — ne se présente qu'une fois.

Un système éducatif à l'épreuve du temps

L'exercice des responsabilités, et une saine émulation poussent les jeunes à se dépasser. Une nature humaine qu'on équilibre et qu'on dompte — même lorsque se présentent des difficultés comme des week-ends parfois pluvieux, ou la vie en communauté, etc. — favorise le chemin vers Dieu. C'est ce qui explique l'étonnante solidité de cette pédagogie face au déferlement des aberrations religieuses, ou pédagogiques des dernières décennies. Se contenter de l'apologie de « l'honnête homme » relèverait du déprimant « sépulcre blanchi » ; car qui prétend

tenir debout sans le renouvellement intérieur de la Grâce, et sous le regard habituel de Dieu ? La quintessence de ce système éducatif catholique bien conçu ne prend sa vraie dimension que sous l'influence de la Grâce.

Ainsi notre histoire a traversé un demi-siècle, riche de son idéal. Les générations continuent à se succéder, s'enthousiasmant toujours pour de nouvelles et passionnantes aventures... et se préparent avec le même sérieux à prononcer leur « Promesse » pour la vie entière de « SERVIR » de toute leur ardeur Dieu, la France et leur prochain. ●

Renseignements

Christophe de LACOSTE (cadets : + de 17 ans) : 07 60 34 62 68

Étienne TRICOT (scouts : 12 – 17 ans) : 06 31 14 07 14

Claire de BEAUFORT (guides : 12 – 17 ans) : 06 75 15 07 68

Marie-Astrid TOLLET (louveteaux : 8 – 12 ans) : 06 95 63 97 51

Aude de CACQUERAY (louvettes : 8 – 12 ans) : 06 79 53 15 06

Abbé Jean-Pierre BOUBÉE (aumônerie) : 06 04 02 35 26

Et la France est tombée de Hollande en Macronie...

Par Michel Fromentoux

La campagne électorale qui a porté à la présidence le banquier Emmanuel Macron aura, espérons-le, convaincu les Français que leur système électoral est abject, se nourrissant de division et de pourriture, incapable de répondre aux aspirations les plus hautes des Français. Toute campagne électorale entraîne la paralysie de la vie politique pendant de longues semaines et l'on met à l'écart les sujets considérés comme politiquement incorrects : aucun candidat n'a dénoncé le crime, légalisé depuis plus de trente ans, de l'avortement, qui place la France parmi les pays les plus terroristes (qu'est-ce que s'en prendre à l'être le plus innocent, le plus petit, le plus démuné d'entre les hommes, sinon la forme de terrorisme la plus crapuleuse ?), ni ses conséquences démographiques et morales sur la société française. Nul n'a osé remettre en cause les lois autorisant le mariage des invertis qui fait régresser la France aux temps antédiluviens. Nul n'a osé prendre une position nettement hostile à l'enseignement aux enfants du genre qui viole toutes les lois naturelles et surnaturelles.



Charles de Gaulle (1890-1970)

Charles De Gaulle avait cru en 1962 court-circuiter les partis et renforcer à jamais l'exécutif. Ainsi croyait-on mettre un peu plus de sérieux dans la politique, mais, au rythme de calamiteuses et paralysantes cohabitations, de trop fréquentes révisions de la constitution, sans parler des « affaires » qui n'arrêtent pas... Cette république assise sur le cadavre de l'Algérie française et sur la mégalomanie d'un homme qui donnait l'illusion de la légitimité, a

très vite perdu toute crédibilité avec les hommes très ordinaires qui s'en sont emparés. La réduction en 2008 de la durée du mandat présidentiel à cinq ans mit le pays en état de campagne électorale permanente pour la fonction suprême.

Au moins Emmanuel Macron se fait-il fort de moraliser la République et d'amener la classe politique à ne servir que le bien commun... Compte-t-il rétablir la *res publica* des Latins, « ces bons temps de la république » qu'ai-

maint évoquer Maurras, ces temps où « Rome punissait de peines sévères la brigade, c'est-à-dire la candidature. On ne s'établissait pas candidat ». Le mandat que l'on recevait « ne devait pas être un métier comportant des profits mais une charge imposant de lourds sacrifices. » Toutefois, peu à peu, les grands principes ne furent plus chez les Romains que l'occasion de beaux discours et de pédants traités, et le peuple, adonné à ses plaisirs, perdit les usages ancestraux : la république, censée être constamment tendue vers la vertu, était-elle encore viable dès que Rome n'était plus une petite ville ? Est-il possible qu'un peuple fût vertueux à jet continu, qu'il fût à tout jamais garanti contre la corruption par la seule force des volontés individuelles ? En somme l'idéal prôné par les meilleurs des républicains peut-il être réalisé ...dans une république ?

La meilleure des républiques

L'Empire romain exalta l'État au point de le diviniser en la personne des empereurs. Puis, en 313, l'Empire devint chrétien, l'empereur, de plus ou moins bonne grâce, ploya le genou devant la Croix, mais en dépit des efforts de grands évêques, comme saint Ambroise de Milan, un monde s'effondrait.

Naquirent alors, à dimension humaine, des royaumes à la tête desquels des princes, d'âge en âge, se devraient désormais d'incarner le

bien commun, la chose publique. La réussite la plus élaborée fut celle, en pays gallo-romain, des successeurs de Clovis quand, en la personne d'Hugues Capet et de ses descendants, ils eurent renoué avec le principe romain de service du bien public attaché dès lors à la notion d'État chrétien. Et cet État n'envahirait plus la vie privée, il prendrait les hommes tels qu'ils étaient, avec leurs qualités et leurs défauts, et fédérerait les forces vives, offrant ainsi à chacun le secours d'institutions qui le porteraient à dépasser son égoïsme et ses satisfactions éphémères. Dès lors, l'administration de la « chose publique » était assurée selon le droit et la justice dans la soumission aux lois naturelles et divines, empêchant tout empiétement sur la sphère des libertés naturelles, religieuses, familiales, corporatives, locales. En ce sens Jean Bodin (1530-1596) allait voir au XVI^e siècle dans la monarchie « la meilleure des républiques »...

La monarchie avait aussi l'avantage de faire échapper à la compétition la plus haute place dans l'État et de couper court à toute prétention de s'en emparer, tandis que l'hérédité du trône poussait les rois à se grandir, à se sacrifier, à se hausser jusqu'à la cime de leur personnalité. Élevés dans les allées du pouvoir, ils recueillaient très tôt l'expérience du gouvernement, bien avant les trente-neuf ans d'Emmanuel Macron devant lesquels semblent s'extasier bon nombre d'électeurs... Et les rois ne pouvaient



Emmanuel Macron, huitième président de la V^e République

pas rêver de se retirer des affaires quand elles iraient mal, comme un simple François Hollande...

Sous la monarchie, on ne songea plus guère en France à la république. Des républiques naquirent au Moyen Âge

mais ce furent plutôt des oligarchies mercantiles (Venise, Gènes, les villes flamandes). Lorsqu'en France un esprit républicain se manifesta, ce fut toujours sous la forme d'une insurrection contre le bien public, contre l'unité du royaume, le plus souvent au service de l'étranger. Comme avec Étienne Marcel en 1358. Sainte Jeanne d'Arc, envoyée du Ciel pour sauver la France, ne songea pas un seul instant à s'inspirer du modèle républicain. Au XVI^e siècle, au temps des guerres de religion, des pamphlets jaillirent reconnaissant la souveraineté des États généraux ; cela n'eut qu'un effet, comme devait le dire Michelet, celui de donner aux Français « pour deux cents ans l'horreur de la république »

De la vertu en république

En 1789, nul n'envisageait en France une république. En fait, les « Lumières » étaient restées muettes sur la

BULLETIN D'ABONNEMENT

Simple : 25 euros De soutien : 35 euros

M., Mme, Mlle

Adresse

Code postal..... Ville.....

Chèque à l'ordre : LE CHARDONNET - À expédier à M. Éric Brunet, LE CHARDONNET, 23 rue des Bernardins, 75005 Paris

Veuillez préciser, en retournant votre bulletin, s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement. Dans ce dernier cas, indiquez votre numéro d'abonné. (Ne nous tenez pas rigueur de recevoir éventuellement une relance superflue...).

question, et si Jean-Jacques Rousseau avait échafaudé une constitution républicaine, ce n'était nullement en pensant à un grand pays comme la France. Toutefois, l'agitation des sociétés de pensée, des clubs et des loges maçonniques, pendant tout le XVIII^e siècle, avait fortement secoué les fondements de la monarchie capétienne.

Un individualisme forcené confinant à l'esprit de révolte contre toute autorité divine ou humaine animait nombre de députés aux États généraux de 1789, imbus du mythe des Droits de l'Homme. Loin de vouloir aider Louis XVI à résoudre la question financière, ils s'empressèrent, dès le 23 juin, de dresser la nation – le peuple en un seul corps – face au roi. De ce jour date l'avènement de la démocratie, conçue non pas comme un mode de désignation des dirigeants mais comme l'absolutisation de la volonté populaire seule source du droit. La Révolution tourna à l'avantage des purs, lesquels pensaient qu'en fin de compte, pour fabriquer un peuple d'hommes nouveaux, mieux valait rompre avec le passé monarchique. Cela aboutit au 10 août 1792 à l'abolition de la royauté. Comme la Rome antique était à la mode, on proclama, quelques jours après, la république et on mit à mort le roi.

Ainsi donc ce régime, assis sur aucune tradition française, fut instauré à seule fin de faire corps avec la nouvelle religion démocratique. Réapparut l'idée de vertu, mais non comme le dévouement à la chose publique : serait vertueux quiconque se laisserait dépouiller de tout lien affectif, de toute attache religieuse, terrienne ou professionnelle pour ne plus coller qu'à la volonté générale du moment dont se réclamaient les purs. Pour refaire ainsi un monde il fallait des victimes expiatoires, la Terreur devint un mode de gouvernement.

À ce prix, l'on parvint à repousser l'invasion étrangère. Cette tension des nerfs de la nation nourrie de passions haineuses tant contre l'étranger que contre les prêtres et les "aristocrates",

se révélait le seul moyen de « tenir » un peuple abreuvé d'une idéologie dissolvante et réduit à une poussière d'administrés. Donc, dès son premier essai, la république montra qu'elle devait se raidir contre les conséquences des principes sur lesquels elle se fondait.

L'Acte V d'une tragédie : le dernier ?

Nous en sommes, depuis 1958, au cinquième essai, nous en arrivons aux conséquences extrêmes des principes de 89. À force de fonder le droit sur l'individu, l'État a perdu son rôle de gardien du bien commun pour n'être plus que le garant de la liberté des individus, d'où une perpétuelle incitation à la revendication, une dialectique sans fin entre individu et société à laquelle n'échappera point Emmanuel Macron, libéral forcené.

Et l'on voudrait que ce régime fût irréprochable ? Je cite une nouvelle fois Maurras répondant à Marc Sangnier qui attendait de la démocratie qu'elle donnât à chacun une âme de saint : « Si la république réclame beaucoup de vertu de la part des républicains, cela tient à ce qu'elle est un gouvernement faible et grossier, que ses vertus intrinsèques sont médiocres et que sa pauvreté naturelle ne saurait être compensée que par la bonté des individus ».

Tant que la société en sera réduite à faire son ciment social de ces individualistes Droits de l'Homme, totalement anti-politiques et anti-sociaux, les campagnes électorales seront déconnectées de la réalité des choses et les candidats, de gauche ou de droite, tous portés à se faire "politiquement corrects", tromperont ce peuple blasé, qu'ils abandonneront à ses propagandes et à ses « morales » mortifères et suicidaires. Il serait grand temps que la France mesurât ce qu'elle a perdu en cessant d'être incarnée dans sa permanence par une lignée royale. Comme l'enjôleur Emmanuel Macron, avec ses sondages en baisse, fait minable figure à côté de nos quarante rois qui, en mille ans, firent la France ! ●

Moi de novembre

Des indulgences plénières à gagner !

Du 1^{er} au 8 novembre, vous pouvez gagner chaque jour une indulgence plénière applicable aux âmes du Purgatoire. Une indulgence plénière est la rémission totale des peines dues au péché, peines qui précisément retiennent nombre d'âmes au Purgatoire. Par le mérite de vos bonnes œuvres et la miséricorde de l'Église, vous pouvez obtenir à 8 âmes (une par jour) la rémission de ces peines, et donc l'accès immédiat à la béatitude éternelle ! Pour cela, il vous faut :

1. Aller visiter un cimetière en y priant ne serait-ce que mentalement pour les défunts (le 1^{er} novembre, la visite d'une église suffit).
2. Communier le jour où vous faites cette visite ; il faut donc communier chaque jour si l'on veut gagner chaque jour une indulgence.
3. Vous confesser dans les huit jours qui précèdent ou qui suivent.
4. Prier aux intentions du Souverain Pontife. Ce qu'on appelle "intentions du Souverain Pontife" recouvre en fait six intentions : l'exaltation de l'Église, la propagation de la foi, l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs, la concorde entre les princes chrétiens, les autres biens du peuple chrétien.

Les âmes du Purgatoire attendent de nous leur soulagement ; sachons le leur donner, ce seront autant d'âmes qui nous accueilleront au Ciel !

Le Cœur immaculé de Marie (4)

Par l'abbé François-Marie Chautard

« Quant à Marie, elle conservait avec soin toutes ces choses, les méditant dans son cœur »¹. Dans l'article précédent, nous avons commenté la première partie de cette parole – elle conservait avec soin toutes ces choses. Ainsi avons-nous pu voir la sanctification de la mémoire en l'âme de la Vierge Marie, qui recueillit avec application, tel un bouquet spirituel, les faits et gestes de la Nativité. Il reste à préciser le sens de la deuxième partie de la phrase – les méditant dans son cœur.

Que Marie ait conservé le souvenir – et avec quel esprit surnaturel – des événements de la Nativité pour les méditer, nous donne une précieuse indication sur la contemplation de Marie. Car l'évangile peu prolixe sur Notre-Dame, va à l'essentiel et nous révèle le sujet de sa méditation : Marie contemplait le mystère du Verbe incarné.

Alors que certains auteurs spirituels, peu au fait de la vie mystique, conseillent de laisser de côté la méditation de l'humanité de Jésus pour se tourner vers la pure divinité, l'Évangile met en lumière l'exemple contraire de Marie. Les souvenirs de la vie du Christ nourrissaient la contemplation de Notre-Dame.²

Le mot de méditation est significatif. Il indique avec quelle attention Marie considérait ses pieux souvenirs, y réfléchissant, les analysant, les faisant revivre avec toute la finesse de la sensibilité et de l'intelligence dont Dieu l'avait comblée.

Cette méditation n'avait en effet rien de sec ou de cérébral. « Dans son cœur », note saint Luc. C'était une méditation de toute son âme, cœur et esprit. Il y a là une belle leçon de prière pour ceux qui seraient tentés de succomber à une méditation cérébrale, sorte de dissertation, ou à une divagation sentimentale sans aucun objet de contemplation.

Dieu seul sait jusqu'à quelle hauteur s'élevait la contemplation de Marie. Un mot de l'Évangile nous accorde toutefois un indice : « toutes ces choses ». Cette simple expression ramasse, rassemble,

condense un ensemble de choses. Ainsi la contemplation de Marie embrassait-elle tous les événements, les paroles, les faits et gestes.



La Vierge Marie

Cette idée est renforcée par le grec *συμβαλλουσα* que la traduction française traduit par « méditant ». Ce verbe grec signifie littéralement jeter ensemble, rassembler, mettre en commun, comparer. Deux idées se dégagent : la première, celle d'une synthèse, d'une mise en ordre intelligente des souvenirs ; la deuxième, celle d'un recueillement. Car ces souvenirs réunis, rassemblés, sont comme déposés, recueillis dans son cœur, au plus profond d'elle-même à l'instar d'un trésor où elle pouvait puiser à tout moment.

Le latin traduit ce mot grec par le participe présent *conferens*, littéralement, portant avec elle. Après avoir porté pendant neuf mois dans son

corps le Verbe incarné, elle continua de le porter dans son cœur à travers ses souvenirs, comme un trésor inestimable. Ainsi faut-il agir dans notre vie chrétienne : garder au fond de notre cœur les souvenirs de Dieu pour y méditer, pour tacher de nous unir au Dieu qui habite notre âme.

Cette incise « toutes ces choses » signifie peut-être également que Marie voyait dans cette succession de faits, de paroles, toute l'économie du salut. De ces matériaux épars qu'elle avait rassemblés, Marie retissait la toile de l'histoire du salut. À moins qu'elle ne vît d'un seul regard le manteau de la bonté divine jeté sur tous les hommes. Une chose semble acquise : Marie avait une vision d'ensemble, une vision de sagesse par laquelle elle reliait cette myriade de choses au plan divin. Et elle en faisait l'objet de sa vie intérieure cachée aux yeux des hommes.

Cette méditation n'était d'ailleurs pas passagère. Le participe présent choisi par l'écrivain sacré – les méditant – en souligne la constance. La vie intérieure de Marie était tellement profonde que sa contemplation en était comme permanente. ●

(à suivre)

¹ Lc 2/19

² Selon la tradition, les exercices spirituels dits de saint Ignace furent révélés par Notre-Dame au fondateur des jésuites. Quand on se rappelle le sujet de méditation de Notre-Dame dans l'évangile, on n'est pas surpris de l'importance que donnent les exercices spirituels de saint Ignace à la méditation de la vie du Christ.

La vie de paroisse en images



1



2

- 1- Le 11 juin 2017 eurent lieu notre centaine de confirmations habituelles.
- 2- Et le 25 juin, 12 jeunes gens et jeunes filles promettaient de servir Jésus-Christ pour toujours lors de leur communion solennelle devant M. l'abbé Jean-Pierre Boubée.

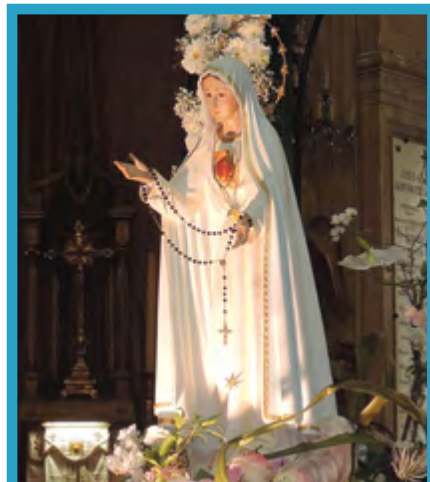
Carnet paroissial

Ont été régénérés de l'eau du baptême

Louka SKUNCA	24 juin
Armand PUGA	1 ^{er} juillet
Bertille NAÏTMAZI	8 juillet
Amicie MÉNAGÉ	5 août
Arthur PARFAIT	5 août
Adélaïde BROT-OLIVEIRA	6 août
Raphaël BESSON	12 août
Pauline PIERACCI	19 août

Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique

Josette BAILLY, 96 ans	26 juin
Marguerite-Marie LE POITTEVIN, 102 ans	30 juin
Jean-Gabriel FRANCOIS, 84 ans	10 juillet
Dominique MOUFLE, 78 ans	17 juillet
André LEMIRE, 78 ans	20 juillet
Angèle PECQUEUX, 96 ans	20 juillet
France BEAUCCOUDRAY, 86 ans	5 août
Andrée VIDAL, 94 ans	14 août
Yvan GOBRY, 90 ans	16 août
Madeleine DELOBEL, 88 ans	16 août
Anne-Marie COLOMB, 70 ans	24 août
Kim TE, 92 ans	29 août
Roger BORNET, 78 ans	4 septembre
Anlette HAZEBROUCQ, 88 ans	6 septembre



Prolongation de la visite de la statue pèlerine de N.-D. de Fatima dans les familles

Pour faire fructifier la grâce du pèlerinage à Fatima, pour permettre à tous de la recevoir

Histoire de Saint-Nicolas (9)

Les Nicolaïtes martyrs de Septembre

Par Vincent Ossadzow

À la veille de la Révolution, l'abbé Joseph Gros est le seul curé de paroisse parmi les dix députés du clergé de Paris aux États-Généraux. Curé depuis 1785, il œuvre à Saint-Nicolas du Chardonnet de concert avec l'abbé René-Marie Andrieux, supérieur du séminaire éponyme. Lyonnais d'origine modeste mais docteur en théologie du collège de Navarre, sa réputation intellectuelle est grande. Lors de la persécution révolutionnaire, c'est leur fidélité à l'Église catholique qui entraîne le témoignage de foi de tous les clercs de Saint-Nicolas, il y a aujourd'hui 225 ans.



Ancien séminaire Saint-Firmin, vers 1900

La législation révolutionnaire anticléricale

Votée par l'Assemblée constituante le 12 juillet 1790, la Constitution civile du clergé est promulguée par Louis XVI, la mort dans l'âme, le 24 août suivant. Le décret suivant du 27 novembre 1790 rend obligatoire, pour les ecclésiastiques titulaires d'offices publics, le serment à cette Constitution. Le 8 janvier 1791 à l'Assemblée nationale,

l'abbé Gros prend position contre la prestation de serment. Cette opposition est quasi-unanime au sein du clergé français (seuls quatre évêques approuvent la nouvelle Constitution). C'est pourquoi, à la suite des abbés Gros et Andrieux, aucun prêtre de la paroisse ne prête le serment le 16 janvier 1791, jour institué par les autorités révolutionnaires pour la prestation à Saint-Nicolas du Chardonnet.

Cette unanime opposition singularise alors la paroisse dans le diocèse de Paris désormais divisé, qui compte 24 curés jureurs, 26 réfractaires et près de 500 prêtres jureurs. Toujours à son poste curial en dépit du refus du serment, l'abbé Gros attend son successeur nommé par le pouvoir exécutif. Le 27 février 1791, l'abbé Charles Brongniart¹, vicaire de la Madeleine-en-la-Cité, est élu à la cure de Saint-Nicolas du Chardonnet.

Une politique de persécution

Depuis l'adoption de la Constitution civile du clergé, le pouvoir révolutionnaire cherche à réduire considérablement la présence catholique en France. Le premier acte consiste à fermer les séminaires. Le second est de supprimer le clergé insermenté, devenu clergé réfractaire.

La chute du Roi, le 10 août 1792, précipite cette persécution. Jusqu'à cette date, les lois anticléricales votées par l'Assemblée législative étaient arrêtées par le veto de Louis XVI. Des tentatives sont d'abord faites pour interdire les processions de la Fête-Dieu et de Sainte-Geneviève, et pour em-

¹ Bien que prêtre assermenté, l'abbé Brongniart maintient le culte catholique à Saint-Nicolas dans le Paris de la Terreur révolutionnaire, avant d'être guillotiné le 25 juillet 1794. Sa persévérance vaut à la paroisse d'être la dernière à célébrer les offices dans la capitale, jusque fin novembre 1793.

pêcher la messe de Minuit à Noël. Le 12 août 1792, l'Assemblée interdit le port de la soutane. Le 18 août sont supprimées toutes les corporations religieuses et congrégations séculières d'hommes et de femmes, ecclésiastiques ou laïques, même celles exclusivement vouées aux hôpitaux et aux malades. C'est la fin légale de la communauté des prêtres de Saint-Nicolas du Chardonnet, les Nicolaïtes.

Des massacres programmés et organisés

Parmi les décrets qui, antérieurement, avaient été arrêtés par le veto de Louis XVI, se trouve celui du 27 mai 1792 qui condamne à la déportation tous les ecclésiastiques insermentés. Le jour même de l'arrestation du Roi, le 10 août 1792, la Commune de Paris, nouveau lieu du pouvoir exécutif révolutionnaire, envoie aux sections de la capitale les listes de ces réfractaires, afin de les faire emprisonner dans l'église des Carmes ou à l'ancien séminaire de Saint-Firmin (à l'emplacement de l'actuel bâtiment au 2, rue des Écoles), lieu-même où saint Vincent de Paul avait fondé la congrégation des Prêtres de la Mission en 1625.

Si Saint-Nicolas a été le dernier séminaire parisien à subsister, ses prêtres sont les tout premiers à être arrêtés, le 12 août 1792. Jusqu'aux derniers moments, même sans séminaristes (ils ont quitté les lieux devant les persécutions), le séminaire de Saint-Nicolas continue à fonctionner tant bien que mal, donnant notamment des retraites sacerdotales et pour les ordinands. Les prêtres de la communauté sont sans doute les derniers à porter la soutane dans Paris, alors que l'habit laïque est obligatoire, surtout pour les prêtres insermentés. Le 12 août 1792 au soir, 17 ecclésiastiques de Saint-Nicolas sont arrêtés par les sans-culottes : 13 prêtres de la communauté et 4 séminaristes ou retraits. Tous sont enfermés dans l'ancien



L'abbé Joseph-Marie Gros

séminaire Saint-Firmin, devenu prison révolutionnaire. S'ajoutent d'autres clercs, notamment du collège du Cardinal-Lemoine. 53 ecclésiastiques sont ainsi appréhendés par la force publique. Le 17 août, les captifs de Saint-Firmin sont rejoints par l'abbé Gros, qui s'était réfugié rue Hautefeuille, puis rue de la Vieille-Estrapade où il est arrêté : des patrouilles de sans-culottes fouillent tous les quartiers à la recherche des prêtres clandestins. Fin août, Saint-Firmin compte 94 prisonniers. Pendant les trois semaines que dure leur détention, les Nicolaïtes ont cependant la consolation d'accéder à la chapelle de l'ancien séminaire et d'avoir la messe quotidienne.

La barbarie des révolutionnaires

Les massacres qui suivent sont précipités à la fois par la volonté de purification du peuple par les révolutionnaires et par la peur de l'invasion créée par la guerre menée par l'étranger². La nouvelle du siège de Verdun, arrivée à Paris le 30 août, provoque une véritable panique. Le pouvoir veut, en effet, détruire l'ennemi de l'intérieur pour mieux combattre celui de l'extérieur. Préfigurant la Terreur à grande échelle, le terrorisme révolutionnaire se met ainsi en place avec Danton, éphémère ministre de la Justice, et Marat, membre du comité de police et de surveillance du conseil général insurrectionnel de la Commune. Créé par l'Assemblée le 17 août, le tribunal criminel, formation d'exception sans aucune règle procédurale, voit son fonctionnement délégué aux sections par arrêté du conseil de la Commune le 30 août. Ce fonctionnement est expéditif, décidant l'exécution sans aucun jugement préalable. La section Poissonnière prend, le 2 septembre matin, l'arrêté suivant : « Tous les conspirateurs de l'État, actuellement enfermés dans les prisons, seront mis à mort avant le départ

² Cf. Jean de Viguierie, *Histoire du citoyen*, Via Romana, 2014.

Concert d'orgue
Dimanche 8 octobre 2017 à 17h45
 Franck Besingrand (Rodez)
 Oeuvres de Buxtehude, Bach, Homilius,
 Mendelssohn, Benoist, Franck,
 Langlais, Besingrand.



La chapelle des martyrs à Saint-Nicolas du Chardonnet

des citoyens qui volent à la frontière. » L'arbitraire est le même à la section du Luxembourg, qui adopte la motion « de purger les prisons en faisant couler le sang de tous les détenus de Paris. ».

Dès l'après-midi du 2 septembre, les massacres débutent à l'Abbaye de Saint-Germain-des-Près. À Saint-Firmin, on se prépare au martyre. Quelques jours avant, certains captifs réclament qu'on leur apporte *L'exhortation au martyr* de saint Cyprien. Quelques jeunes parviennent à s'évader dans la nuit, mais aucun de la communauté de Saint-Nicolas. On propose à l'abbé Gros de s'enfuir ; le curé de Saint-Nicolas refuse, expliquant que, en raison de sa renommée, sa fuite causerait le malheur d'un grand nombre de paroissiens qu'on accuserait de complicité. Puis, le prêtre rédige son testament, débutant par l'acceptation du sacrifice : « Je veux, par la grâce de Dieu, vivre et mourir dans la foi et la Communion de l'Église catholique, apostolique et romaine » ; il lègue tous ses biens aux pauvres de la paroisse. Le 3 septembre matin, la horde des sicaires, menée par un dénommé Henriot, commence son forfait par le massacre des galériens transférés aux Bernardins.

Arrivés à Saint-Firmin au lever du jour, ces sans-culottes font rassembler les détenus dans

la cour de l'ancien séminaire. Un tribunal populaire installé pour la circonstance ne fait qu'encourager la tuerie. Puis les condamnés sont remontés dans les étages et commence alors des défenestrations sauvages. Les prêtres et autres otages laïcs qui ne décèdent pas écrasés dans la cour du séminaire sont le plus souvent égorgés, sinon assommés

« Un tribunal populaire installé pour la circonstance ne fait qu'encourager la tuerie. »

avec des massues. Une proie est attendue avec impatience par la foule, l'abbé Gros, lequel reconnaît un de ses bourreaux, savetier ou serrurier de la paroisse : « Mon ami, je vous connais », « Et moi aussi, aurait répondu l'assassin, je vous connais et je sais les services que vous m'avez rendus, mais ce n'est pas ma faute. La nation veut que vous périssiez, et je suis payé pour vous tuer »³. L'ancien curé de Saint-Nicolas est assommé d'un coup de bûche par une femme, surnommée « la Tueuse », avant d'être décapité. Leur victime immolée, les révolutionnaires promènent dans les rues, en triomphe, sa tête au bout d'une pique, traînant le reste du cadavre dans la boue. Les corps des martyrs, pour cer-

tains mutilés, sont par la suite évacués dans les catacombes de la Tombe-Issoire (14^e arrondissement).

Les martyrs sur nos autels

Outre l'abbé Gros, neuf autres membres de la communauté de Saint-Nicolas subissent le martyre ce jour-là parmi les 75 prêtres exécutés à Saint-Firmin ; les abbés Andrieux, supérieur du séminaire, Bize, Balzac, Lanier, Oviefve, Véret, Gillet, Le Clerq (diacre) et un pensionnaire, Fautrel. À leurs côtés sont également exécutés l'abbé Schmid, curé de l'église Saint-Jean-l'Évangéliste⁴, l'abbé Hénocq, professeur au collège du Cardinal-Lemoine, l'abbé François, lazariste et supérieur du séminaire Saint-Firmin, et le père Bernard, bibliothécaire de l'abbaye Saint-Victor.

Le 17 octobre 1926, Pie XI béatifie 191 victimes des massacres de Septembre, dont l'abbé Gros, affirmant qu'« il est clair que tous furent tués en haine de la foi » ; sur les 191 bienheureux, 17 résidaient sur la paroisse Saint-Nicolas du Chardonnet. L'abbé Gabriel Lenert, curé, assiste à la cérémonie au Vatican. Les 5, 6 et 7 décembre suivants, il organise un *triduum* sacré à Saint-Nicolas pour honorer les nouveaux bienheureux martyrs de l'Église, où se succèdent le cardinal Dubois, archevêque de Paris, le chanoine Grente, de la compagnie de Saint-Sulpice, vice-postulateur de la cause, et le père Verdier, supérieur des Lazaristes. ●

³ Un crédit de 12 000 francs est voté par la Commune pour le paiement des sicaires, lesquels reçoivent 5 à 24 livres, en plus des bijoux et argent pris à leurs victimes.

⁴ Paroisse sise dans le quartier du Cardinal-Lemoine, englobée depuis dans le territoire paroissial de Saint-Nicolas du Chardonnet.

Madame Louise de France, carmélite pour l'amour du Cœur de Jésus

Par l'abbé Philippe Bourrat

Madame Louise, née en 1737, était la huitième et dernière fille du roi Louis XV. Placée chez les religieuses de Fontevault avec trois de ses sœurs alors qu'elle n'avait qu'un an, elle sera marquée par cette immersion précoce dans la vie monastique. Adolescente, elle découvre la Cour en 1750 mais n'en continue pas moins de vivre dans le désir d'une vie pieuse, inspirée par les influences livresques de saint Ignace, de saint François de Sales ou encore du cardinal de Bérulle. L'abandon à la volonté de Dieu, le respect du devoir d'état, la dévotion à la sainte Eucharistie, l'imitation des vertus de Jésus, la méditation quotidienne, marquent sa vie, sans qu'elle dérogeât à son rang de princesse. Le Cœur de Jésus, le Cœur de Marie et saint Louis de Gonzague seront l'objet de ses dévotions au Carmel.

En effet, la conscience de ses péchés, la soif d'une pauvreté en imitation de Jésus, l'appellent à partager les souffrances rédemptrices du Sauveur et la décident à entrer au Carmel, celui de Saint-Denis, en 1770, suscitant un grand émoi à la Cour. Les infidélités matrimoniales de son père ont sans doute aussi contribué à lui faire désirer ce dépouillement et cet esprit de réparation qu'elle compte vivre dans l'obéissance à la règle exigeante de l'ordre de sainte Thérèse.

Sa vie nouvelle sera marquée par un souci constant de faire oublier, en vain, ses origines, et elle fera tout pour être traitée comme les autres religieuses. Elle aura cependant très vite des responsabilités au sein du couvent

de Saint-Denis et en sera élue prieure à deux reprises pour trois ans. On la consulte, elle ne cesse d'écrire à de nombreux correspondants, usant parfois de son nom et de son autorité pour défendre son ordre religieux ou des personnes méritantes. Elle luttera contre le jansénisme et défendra les Jésuites lorsqu'ils seront persécutés puis interdits. Elle dénoncera l'esprit délétère des Lumières. C'est elle qui fonde le carmel d'Alençon en 1778 et qui prend sous sa protection Mère Marie-Madeleine Lidoine qui sera la prieure martyre du carmel de Compiègne, en 1794.

La biographie de Bernard Hours nous donne un aperçu significatif de l'âme de celle qui devint Mère Thérèse de Saint Augustin et qui édifia par sa constance et son abnégation les

religieuses qu'elle côtoya ou qui lui furent confiées. De nombreux extraits de sa correspondance viennent étayer un récit fouillé, honnête et au fait des préoccupations religieuses catholiques, sans l'anachronisme inepte dont les biographies contemporaines de saints sont friandes aujourd'hui.

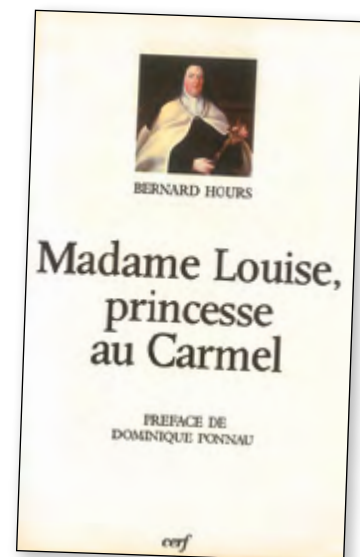
La belle figure religieuse de Madame Louise de France qui meurt de maladie en 1787 annonce cette autre fleur réparatrice de la famille royale que sera sa nièce, Madame Elisabeth, sœur de Louis XVI, guillotinée en 1794. ●

Conférences du lundi de l'Institut Universitaire Saint-Pie X

Lundi 2 octobre 2017, 19 h 30 : *La comtesse de Ségur, un grand écrivain ?* par M. Alain Lanavère

lundi 6 novembre 2017, 19 h 30 : Cycle : Les enseignements pontificaux (6) : *Liturgie et mouvement liturgique*, par M. l'abbé Gabriel Billecocq

21 rue du Cherche-Midi - 75006 PARIS - (métro : Sèvres-Babylone ou St-Sulpice)
Entrée : 7 € (étudiants : 3,50 €) - tél : 01 42 22 00 26 - www.iuspx.fr



Madame Louise, princesse au Carmel
Bernard Hours
Editions du Cerf - 1987
374 pages - 45 €

Activités de la paroisse

Dimanche 1^{er} octobre

- ♦ À 10h30 et 18h30, solennité de Notre-Dame du Rosaire
- ♦ Toute la journée, vente de charité des Petites Servantes de St Jean-Baptiste du Rafflay
- ♦ Sur le parvis, inscription pour participer à la croisade du Rosaire des 3 et 4 octobre, jours réservés pour notre paroisse

Lundi 2 octobre

- ♦ À 18h30 à l'IUSPX, conférence de M. Alain Lanavère sur La comtesse de Ségur : un grand écrivain ?

Mardi 3 octobre

- ♦ 18h30 : messe chantée de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus
- ♦ 19h30 : réunion de la conférence Saint-Vincent-de-Paul
- ♦ 20h00 : cours de doctrine approfondie

Mercredi 4 octobre

- ♦ 18h30 : messe chantée des étudiants
- ♦ 20h00 : réunion du Cercle Saint-Louis

Jeudi 5 octobre

- ♦ 20h00 : cours de catéchisme pour adultes

Vendredi 6 octobre

- ♦ 9h00 : messe de l'école Saint-Louis
- ♦ Après la messe de 12h15, exposition du TSS jusqu'au lendemain 7h00
- ♦ 17h45 : office du rosaire
- ♦ De 18h30 à 20h30, en salle des catéchismes, consultations notariales gratuites
- ♦ 18h30 : messe chantée du Sacré-Cœur
- ♦ 20h00 : rentrée des Jeunes Pros

Samedi 7 octobre

- ♦ 13h00 : cours de catéchisme pour adultes
- ♦ 14h00 : mariage de Quentin Renard et Aurélie Kapeja
- ♦ 14h30 : catéchisme pour enfants
- ♦ 17h45 : office du rosaire
- ♦ 18h30 : messe chantée de Notre-Dame du Rosaire

Dimanche 8 octobre

- ♦ 17h00 : 1^{ères} vêpres de saint Denis
- ♦ 17h45 : concert d'orgue

Lundi 9 octobre

- ♦ 17h45 : 2^{èmes} vêpres de saint Denis
- ♦ 18h30 : messe chantée de saint Denis
- ♦ À partir de 18h30, réunion du Tiers-Ordre de la FSSPX

Mardi 10 octobre

- ♦ 20h00 : cours de doctrine approfondie

Mercredi 11 octobre

- ♦ 17h45 : office du rosaire
- ♦ 18h30 : messe chantée des étudiants

Jeudi 12 octobre

- ♦ 20h00 : cours de catéchisme pour adultes

Vendredi 13 octobre

- ♦ 20h00 : montage vidéo de Monsieur l'abbé Gainche sur les apparitions de Fatima, en salle des catéchismes

Samedi 14 octobre

- ♦ 13h00 : cours de catéchisme pour adultes
- ♦ 14h30 : catéchisme pour enfants
- ♦ 16h00 : messe des catéchismes

Dimanche 15 octobre

- ♦ Vente et quête au profit du Monastère Notre-Dame de Toute Confiance de Perdechat

Mardi 17 octobre

- ♦ 19h30 : réunion de la conférence Saint-Vincent-de-Paul
- ♦ 20h00 : cours de doctrine approfondie

Mercredi 18 octobre

- ♦ 18h30 : messe chantée des étudiants

Jeudi 19 octobre

- ♦ 20h00 : cours de catéchisme pour adultes

Vendredi 20 octobre

- ♦ De 18h00 à 20h00, en salle des catéchismes, consultations juridiques gratuites

21, 22 et 23 octobre : pèlerinage du Christ-Roi à Lourdes

Samedi 21 octobre

- ♦ 13h00 : cours de catéchisme pour adultes
- ♦ 15h00 : mariage de Louis Bouguet et Marie Bonnaud
- ♦ Pas de cours de catéchisme pour enfants en raison des vacances

Mardi 24 octobre

- ♦ Pas de cours de doctrine approfondie

Mercredi 25 octobre

- ♦ 18h30 : messe chantée des étudiants

Jeudi 26 octobre

- ♦ 20h00 : cours de catéchisme pour adultes

Samedi 28 octobre

- ♦ 13h00 : cours de catéchisme pour adultes
- ♦ Pas de cours de catéchisme pour enfants en raison des vacances
- ♦ 17h45 : 1^{ères} vêpres du Christ-Roi
- ♦ 18h30 : messe chantée des saints Simon et Jude

Dimanche 29 octobre

- ♦ Quête pour les missions à l'issue de toutes les messes

Mardi 31 octobre

- ♦ 17h45 : 1^{ères} vêpres de la Toussaint
- ♦ Pas de cours de doctrine approfondie

Mercredi 1^{er} novembre

- ♦ Fête de la Toussaint - horaires du dimanche (fête d'obligation)

Jeudi 2 novembre

- ♦ Commémoration de tous les fidèles défunts. Messes basses à 7h15, 7h45, 8h30, 9h00, 9h30, 10h00, 10h30, 11h00, 11h30 et 12h15 ; messe solennelle à 18h30

Vendredi 3 novembre

- ♦ Après la messe de 12h15, exposition du TSS jusqu'au lendemain 7h00

- ♦ 17h45 : office du rosaire
- ♦ De 18h30 à 20h30, en salle des catéchismes, consultations notariales gratuites
- ♦ 18h30 : messe chantée du Sacré-Cœur
- ♦ 21h30 : conférence spirituelle pour les Jeunes Pros
- ♦ Nuit d'adoration assurée par les Jeunes Pros

Samedi 4 novembre

- ♦ 13h00 : cours de catéchisme pour adultes
- ♦ Pas de cours de catéchisme pour enfants en raison des vacances
- ♦ 18h30 : messe chantée votive du Cœur immaculé de Marie

Lundi 6 novembre

- ♦ À 18h30 à l'IUSPX, conférence de M. l'abbé Gabriel BILLECOCQ, « Liturgie et mouvement liturgique » (Cycle : Les enseignements pontificaux (6))

Leçon solennelle de l'Institut St-Pie X



Maîtres et disciples, une quête commune ?
M. l'abbé F.-M. Chautard, Recteur

Intermède musical

La vérité vous rendra libre
R.P. Jean-Dominique op

Samedi
21 octobre 2017
de 14 h à 18 h

Remise des diplômes

Renseignements : 01 42 22 00 26 www.uspx.fr Entrée libre

Chapelle Notre-Dame de Consolation
Crypte Sainte-Germaine
23, rue Goujon, Paris VIII
Métro Alma-Marcouss, ligne 8

Le Chardonnet

Journal de l'église Saint-Nicolas du Chardonnet
23 rue des Bernardins - 75005 Paris
Téléphone : 01 44 27 07 90 - Fax : 09 56 05 57 64
Courriel : stnicolasduchardonnet@free.fr
www.saintrnicolasduchardonnet.fr

Directeur de la publication :
Abbé Émeric Baudot

Maquette et mise en page :
www.topazegraphic.com

Imprimerie

Corlet Imprimeur S.A. - ZI, rue Maximilien Vox
14110 Condé-sur-Noireau

ISSN 2256-8492 - CPPAP N° 0321 G 87731

Tirage : 1300 exemplaires

